

FEICO

Yaoundé, le 23 JUIL 2024

DIRECTION GENERALE/HEAD OFFICE

24/N°027/DA/FEICOM/DG/DMRFDC/SDAS/SMA/IHT

COMMUNIQUE N°027C/FEICOM/DG DU 23 JUIL 2024

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°022/AONO/FEICOM/CIPM /CCMM-SPI/2023 DU 02 OCTOBRE 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA
SOUSCRIPTION TRIENNALE DE LA POLICE D'ASSURANCE GLOBALE DOMMAGE PAR LE FEICOM

COMMUNIQUE :

Par décision N°027D/FEICOM/DG du 23 JUIL 2024

La Société ci-après, a été déclarée adjudicataire du Marché relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert sus cité.

ADJUDICATAIRE	PROPOSITION FINANCIERE TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
LA SOCIÉTÉ NSIA CAMEROUN ASSURANCES, B.P : 2759 DOUALA, TEL	CENT VINGT-HUIT MILLIONS CENT SOIXANTE-DIX-SEPT MILLE HUIT CENT SOIXANTE-ONZE (128 177 871) FRANCS CFA TTC	TRENTE SIX (36) MOIS, À COMPTER DE LA DATE DE NOTIFICATION DE L'ORDRE DE SERVICE

Le Responsable de ladite Société est invité dès publication du présent communiqué, à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Dépense et de la Comptabilité (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM à retirer la décision d'attribution du Marché. En outre, l'adjudicataire a 72 heures pour souscrire audit Marché.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès parution du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire remis à l'ARMP.

Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

LE DIRECTEUR GENERAL,

AMPLIATIONS:

- ✓ MINMAP ;
- ✓ ARMP pour insertion au JDM ;
- ✓ P/CIPM/FEICOM,
- ✓ INTERESSE ;
- ✓ ARCHIVES/CHRONO;
- ✓ AFFICHAGE.

